



EUROPEAN COMMISSION
DIRECTORATE-GENERAL FOR MARITIME AFFAIRS AND FISHERIES

Director General

Bruxelles,
MARE D3 (ARES)

North Western Waters Advisory
Council
M. Emiel Brouckaert
Chair of the Executive Committee
BIM, PO Box 12
Crofton Road,
Dun Laoghaire
Co. Dublin
Irlande

Objet : Mesures de gestion pour le stock de langoustines dans le banc de Porcupine (FU16) pour 2017

Votre référence: Avis du CC EOS du 26 octobre 2017

Cher M. Brouckaert,

Je vous remercie pour votre courrier du 26 octobre concernant la pêche de la langoustine et ses mesures de gestion. Je vous prie d'excuser cette réponse tardive à votre avis.

Lors des réunions des 11 et 12 décembre, le Conseil a décidé qu'il ne devrait y avoir aucun changement général des dispositions de gestion de cette unité fonctionnelle (FU). Le Conseil a décidé de conserver le sous-TAC du banc de Porcupine (FU16) et la période de fermeture. Le Conseil a également adopté une réduction de 12 % eu égard au niveau de TAC de l'UF16, suite à l'avis du CIEM. Etant donné que le CIEM considère que les rejets sont négligeables pour l'UF16, l'avis de capture totale a été adopté pour cette unité fonctionnelle.

Alors que l'avis pour 2017 concernait une très forte augmentation (+68 %), cette année, une réduction de 12 % a été proposée. Le CIEM mentionne que bien que l'abondance du stock ait légèrement baissé, ce dernier demeure au-dessus de la moyenne. Cependant, nous devons dans l'ensemble nous assurer de la bonne gestion du stock de langoustine en UF16. Le retrait du sous-TAC pose le risque d'un retour à la même situation de non durabilité des années précédentes, au cours desquelles les bateaux capturaient une grande quantité de leurs quotas de langoustines dans le banc de Porcupine et nous devons éviter cette situation à l'avenir.

Permettez-moi donc de vous remercier de nous avoir informés que le CC EOS a entamé une procédure avec l'Irish Marine Institute afin de rechercher la disponibilité de toute nouvelle contribution scientifique pertinente à la gestion de la langoustine en UF16. Nous espérons que toute nouvelle information pertinente à l'évaluation du stock sera

transmise à la procédure CIEM concernée afin d'être étudiée par les pairs. Si cette procédure fournit de nouvelles informations pertinentes eu égard aux nouvelles mesures de gestion pour l'UF16 nous serons ravis de les recevoir afin que le CSTEP les étudie.

Permettez-moi de vous remercier à nouveau pour votre coopération et vos contributions constructives. Je me réjouis de la poursuite de notre coopération et si vous avez des questions eu égard à cette réponse, je vous invite à prendre contact avec Mme Pascale Colson, la coordinatrice des CC (pascale.colson@ec.europa.eu; +32 2 29 56273).

Je vous prie d'agréer, cher M. Brouckaert, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

João AGUIAR MACHADO